



Conseil Municipal du 16 janvier 2024

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne M. PERRIOT André comme secrétaire de séance.

2. Chasse : approbation du contrat de location du lot n°2 après procédure d'adjudication

La commission communale de location s'est réunie le 04/01/2024 pour procéder à l'adjudication du lot n°2 et a formulé ses propositions d'attribution.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide pour le lot n°2 :

Après avoir constaté la recevabilité du dossier de candidature de M. Sébastien MARX pour ce lot et la proposition d'attribution formulée par la commission de location :

- approuve le contrat de location, à conclure avec M. Sébastien MARX pour un loyer de 1 200,00 €
- autorise le Maire à signer le bail de location de la chasse communale.

Adopté à l'unanimité.

3. ONF - Programme des travaux d'exploitation, état de prévision des coupes et programme d'actions pour l'année 2024

M. le Maire présente au Conseil Municipal le programme des travaux proposé par l'ONF. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le programme des travaux d'exploitation, l'état de prévision des coupes et le programme d'actions pour l'année 2024 proposés par l'ONF. Adopté à l'unanimité.

4. Rapport annuel 2022 de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2022 de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin présenté par Monsieur le Maire. Adopté à l'unanimité.

5. Numérotation d'un local commercial

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer le numéro 8B au local commercial de Mme Patricia DRION. Adopté à l'unanimité.

6. Loyers fermages 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de louer les terres communales à titre précaire et conformément à l'arrêté préfectoral fixant l'indice de fermage 2024 pour le Département du Bas-Rhin aux personnes suivantes :

SCHMITT Michel - Moulin Geritt

58,00 ares

« KOHLPLATZ »

142,74 ares

« SCHNEIDERWAELEDELE » (surface en herbe)

KOCHER Jean-Pierre - 12 rue des Hirondelles

74,82 ares

« NEUFELD »

Adopté à l'unanimité.

.../...

7. Répartition des crédits aux œuvres d'intérêt général 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, et adopte à l'unanimité, la répartition des crédits œuvres d'intérêt général 2024 comme suit :

- Journée Nationale du Bleuet de France le 8 Mai	30,00 €
- Journée Nationale des Associations d'Aveugles et des Malvoyants	30,00 €
- Journée Nationale du Bleuet de France le 11 Novembre	30,00 €
- Semaine Nationale Lutte contre le Cancer	30,00 €
- Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques	30,00 €

8. Divers

8a. Subvention de la classe de découverte des élèves de CM1 et CM2

Le Maire présente au Conseil Municipal le courrier de demande de subvention de l'école élémentaire : du 24 au 28 juin 2024 les 18 élèves de la classe de CM1-CM2 partiront en classe de découverte au centre Alter-Ego de Muckenbach à Grendelbruch pour y découvrir le théâtre, l'improvisation théâtrale, le massif des Vosges, la randonnée, le cerf-volant. La commune a été sollicitée pour le versement d'une participation sous forme de subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 10,00 € par enfant et par journée d'activité, soit 50,00 € par enfant pour la durée du séjour, à la coopérative scolaire de Niederroedern et de prévoir les crédits suivants au compte 65748 : 900,00 € pour les 18 élèves de Niederroedern. Adopté à l'unanimité.

8b. Achat de cadenas pour les conteneurs à ordures ménagères

M. le Maire présente au Conseil Municipal le devis de la société Collectal pour l'achat de serrures pour les bacs à ordures ménagères ainsi que le devis de la société SUEZ pour le montage des serrures. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide que la commune de Niederroedern subventionnera à hauteur de 50 % les achats de serrures pour les particuliers qui souhaitent en acquérir, fixe la participation des particuliers à 20,00 € par serrure et charge M. le Maire de réceptionner les commandes ainsi que les versements par chèque ou en espèces par la régie de recette. Adopté à l'unanimité.

8c. Exonération de taxe foncière en faveur des logements neufs présentant une performance énergétique et environnementale élevée

M. le Maire expose les nouvelles dispositions de l'article 1383-0 B *bis* du code général des impôts. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, les logements neufs satisfaisant aux critères de performance énergétique et environnementale conditionnant le bénéfice de l'exonération prévue au I bis de l'article 1384 A du code général des impôts, fixe le taux de l'exonération à 50 % et charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux. Adopté à l'unanimité.

8d. Modification de zonage du PLU intercommunal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré se prononce favorablement à la suppression de la zone UX route de Wintzenbach du PLU intercommunal. Adopté à l'unanimité.

8e. Projet de construction d'un atelier municipal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet de construction d'un atelier municipal et charge le Maire de lancer l'avant-projet et de demander les subventions auprès de la Région, de la CEA ainsi que de la Préfecture au titre de la DETR. Adopté à l'unanimité.

Publication du compte-rendu complet sur le site de la commune, rubrique Mairie.



16 février : Mme Marie-Thérèse Hebting, 95 ans

16 février : Mme Cécile Singer, 87 ans

22 février : Mme Odile Eckenspieller, 79 ans

25 février : M Patrick Goldstein, 75 ans

ÉTAT CIVIL de l'ANNÉE 2023

NAISSANCES

Le 27 février 2023 à WISSEMBOURG

Gabriel SCHMITT fils de Vincent SCHMITT, et de Charlotte EICHENLAUB

Domicilié ferme Fleckenstein

Le 11 mars 2023 à WISSEMBOURG

Timéo MARGRAFF fils de François, Marcel MARGRAFF et de Elodie, Anne MILLEMANN

Domicilié 16 A rue des Alouettes

Le 14 mars 2023 à WISSEMBOURG : **Léna, Alexia, Cyriac MULLER**

filles de Cyriac, Charles, Léon MULLER et de Alexia, Yvette, Catherine VENIEZ-QUENIART

Domiciliée 1 rue de la Gare

Le 21 mars 2023 à WISSEMBOURG

Lina, Marguerite OFFNER fille de Nicolas, Patrick OFFNER et de Audrey, Emma WOHLHUTER

Domiciliée 6 rue Neuve

Le 28 avril 2023 à SCHILTIGHEIM

Agathe, Rose MEY fille de Jean-Léon, Raymond MEY et de Charline, Mathilde MASTIO

Domiciliée 1 rue du Moulin

Le 2 août 2023

1 naissance

Le 14 octobre 2023 à HAGUENAU : **Charlotte, Jeanne, Emilie LALLEMAND**

filles de Julien, Thierry LALLEMAND et de Emilie Denise, Geneviève FOURNIER

Domiciliée 19 rue de Blond

Le 28 octobre 2023 à WISSEMBOURG

Lya, Elisabeth SCHLEIFFER fille de Kévin, Eric SCHLEIFFER et de Laetitia SCHMITT

Domiciliée 3 rue du Moulin



MARIAGES

Le 07 janvier 2023 à NIEDERROEDERN
Philippe HERMANN et Dessislava KABAKOVA
Domiciliés 27 rue de la Gare

Le 24 juin 2023 à NIEDERROEDERN
Thomas, Roger, Ernest BORNERT et Sabine MARMILLOD
Domiciliés 5 rue de l'Avenir à ROPPENHEIM

Le 1^{er} juillet 2023 à NIEDERROEDERN
Marina WAGNER et Marie, Catherine GRETILLAT
Domiciliées 2 rue de la Gare à PFAFFENHOFFEN



DÉCÈS

Le 22 janvier 2023 à NIEDERROEDEN
Marie Joséphine SCHROEDER veuve LEFRANC 93 ans
Domiciliée 1B route de Buhl

Le 18/03/2023 à BONN (Allemagne)
Heinz FISCHER 89 ans
Domicilié 21 Rue Frédérique Brion

Le 25 avril 2023 à NIEDERROEDERN
Frieda Emilie BASTIAN veuve STURM 93 ans
Domiciliée 65 Grand Rue à BETSCHDORF

Le 3 mai 2023 à WISSEMBOURG
Béatrice Christiane KANNEMACHER 66 ans
Domiciliée 8 Rue de la Haute Vienne

Le 06 juillet 2023 à WISSEMBOURG
Juliette, Madeleine HOFFARTH veuve MATHERN 92 ans
Domiciliée 3 Rue Frédérique Brion

Le 25 août 2023 à HAGUENAU
Alfred, Philippe DRION 77 ans
Domicilié 2 Rue de la Gare

Le 2 septembre 2023 à WISSEMBOURG
Adolph SCHMITT 91 ans
Domicilié 28 Rue de la Haute-Vienne

Le 31 octobre 2023 à WISSEMBOURG
Heinz, Wolfgang POSMEK 81 ans
Domicilié 14 rue de Blond



Bienvenue à nos nouveaux concitoyens !



WOHLHUTER Marthe 90 ans

Mme Wohlhuter Marthe a eu la grande joie de fêter ses 90 ans. Marthe est née Reifsteck le 9 janvier 1934 à Niederroedern et a grandi avec 3 frères et 2 sœurs. Elle a d'abord fréquenté l'école primaire de Niederroedern pour aller au collège Lucie Berger à Strasbourg par la suite. Marthe a choisi d'exercer le métier de vendeuse étalière dans une boucherie du quartier des quinze. En 1956, elle s'est mariée avec René Wohlhuter. Après avoir travaillé deux ans chez Vestra à Soufflenheim, elle a prêté main forte à son mari qui était couturier tailleur à domicile. Elle a eu la grande joie de mettre 2 fils au monde, René en 1956 et Jacky en 1959, 4 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants sont venus agrandir le cercle familial.

Depuis 2011, Marthe, après avoir connu quelques soucis de santé, vit chez son fils René. Elle s'occupe quotidiennement en regardant par la fenêtre et attendant la visite d'Annie sa femme de ménage ou d'Hervé, son petit-fils, qui tous deux s'occupent d'elle chaleureusement ! Le maire Denis Drion et son adjoint Charles Strobel sont venus la féliciter pour ce bel âge et lui rapporter le cadeau de circonstance.



Denis Drion



Du côté de nos entreprises...

À la recherche d'un photographe pour capturer vos moments les plus précieux ? Ne cherchez plus ! Gentleman's Photography est là pour vous offrir des clichés exceptionnels !

Capturez les moments les plus précieux de votre événement avec notre service de photographie événementielle professionnel. Que ce soit pour un mariage, une fête d'anniversaire, une conférence d'entreprise ou tout autre événement spécial.

Téléphonez au 06.18.92.25.65.

M. STROHM René a 85 ans



René est né le 18 janvier 1939 à Niederroedern et a donc eu la grande joie de fêter ses 85 ans en ce mois de janvier. Il a grandi avec une sœur et 3 frères au foyer des époux Strohm Emile.

Après avoir fréquenté l'école primaire de Niederroedern, il a d'abord été agriculteur, en aidant ses parents dans la ferme familiale. Par la suite, il a effectué son service national en deux étapes : d'abord les classes à Istres puis à Dakar au Sénégal.

Après son retour, il a retrouvé Anneliese Tschoeppé avec laquelle il a uni sa destinée en mai 1962. De leur union est née Corinne en 1963. René est très fier de ses deux petites filles Camille et Elise, et surtout de son arrière-petit-fils, Tancrède, qui vient de naître le 10 janvier 2024.

René aime voyager ; d'ailleurs il a été chauffeur de bus pendant 38 ans chez transport Citroën. Depuis 1999, il apprécie sa retraite. Il est toujours très actif. Il a été membre du comité du football club de Niederroedern, il fait du vélo régulièrement ou fait du bois pour maintenir sa forme et n'oublie pas de danser la samba dès que l'occasion se présente. Pendant les longues journées d'hiver, il adore jouer au Sudoku sur sa tablette. Il prend la vie toujours avec beaucoup d'humour et aime rire.

Le maire Denis Drion et ses deux adjoints Charles Strobel et Martine Graf sont venus le féliciter et lui apporter le cadeau de circonstance.



Denis Drion

ECOLE MATERNELLE



Les élèves ont rejoint les bancs de l'école avec le sourire pour cette rentrée en 2024.

Malgré des maladies de plus en plus nombreux, ils se sont remis au travail après une fin d'année compliquée.

Les CP ont déjà passé les évaluations nationales de mi-CP et les Grands de maternelle ont reçu la visite de l'infirmière scolaire qui les a sensibilisés à l'exposition aux écrans.

La classe des GS CP, Mme Chaperot et Elodie vous souhaitent encore une très bonne année 2024.

Véronique Chaperot



BALADE CONTÉE AU PÉRISCOLAIRE DE NIEDERROEDERN

La période de Noël était bien chargée cette année au péricolaire, avec tout d'abord la confection de près de 10kg de « bredele » de Noël qui ont été généreusement distribués à la fête des aînés de Niederroedern.



Puis la fête de Noël des enfants du péricolaire de Niederroedern s'est déroulée sous une forme un peu particulière. L'équipe d'animation FDMJC ALSACE, en partenariat avec la médiathèque de Seltz, ont organisé une balade contée dans la forêt. A la tombée de la nuit les parents

étaient conviés en lisière de forêt où ils ont été accueillis pour débiter l'histoire. Une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs familles ont déambulé dans la forêt pour découvrir l'histoire des petits lutins. Des chants de Noël ont rythmé cette balade, pour finalement laisser place à un moment convivial. Petits et grands ont pu se réchauffer autour d'un jus de pommes chaud ou d'un vin chaud et quelques petits pains d'épices, le tout à l'extérieur au beau milieu de la forêt.

Cet évènement s'inscrit dans le projet « grandir dehors », mené en partenariat avec la Maison de la nature du Delta de la Sauer d'Alsace du Nord (Munchhausen). En effet tous les mardis soir l'accueil péricolaire se fait en forêt quelle que soit la météo.

Un grand merci à tous les partenaires qui nous soutiennent et nous accompagnent dans ce beau projet.

L'équipe d'animation du péricolaire de Niederroedern ainsi que les enfants vous souhaitent encore une très bonne année et vous donne rendez-vous pour de nouvelles animations.



Aurélia Haar



SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

Pour clore cette semaine de prière qui rassemble les chrétiens de toutes confessions, les paroisses catholique, protestante et évangéliques mennonites de Niederroedern se sont retrouvées pour une fête de l'Unité à l'église Saint-Jacques, ce dimanche 21 janvier 2024.

Cette année, l'animation de cette semaine a été confiée aux chrétiens du Burkina Faso. Grâce à une préparation intense entre les différents membres actifs des paroisses et notamment la pasteure Marion Eyermann et le diacre Laurent Koebel, ce moment a été fort sur le chemin de l'unité. Après avoir déposé un bouquet de fleur, symbole de la couleur et de la vie et un récipient d'eau, symbole du partage, c'est autour de l'Evangile du bon

samaritain que cette célébration a trouvé son cheminement dans une succession de temps de prières et de chants.

A la fin de ce beau culte animé par la pasteure Marion Eyermann, le diacre étant retenu par des obligations professionnelles, la traditionnelle vente de gâteaux a pu enfin se refaire pour collecter quelques fonds pour des projets des Amis de l'Eglise de Niederroedern.

En ce début de l'année 2024, ce moment chaleureux a été un moment d'unité et surtout d'ouverture envers les autres pour l'ensemble des paroissiens.

Denis Drion

ANNONCES :

CHERCHE MAISON A LOUER : 3 - 4 pièces + petit jardin. Mme Ball : 06.98.99.35.25

CHERCHE MAISON A LOUER : Mme Chochola : 03.88.86.07.63 ou 0049.197.430.42599



ACTION CARNAVAL 2024

La classe de CM1 CM2 propose une vente de beignets pour financer le projet de classe de découverte dans les Vosges .

Nous vous proposons :

Le lot de 5 beignets fourrés à la confiture à 5€

Merci de passer votre commande avec le règlement en espèces pour le *lundi 5 février* .

Les beignets seront à récupérer par vos soins à l'école (1 rue de Bellac NIEDERROERN) ou remis aux enfants :



Lundi 12 février 2023 de 14 h à 17H ou
Mardi 13 février de 10H à 12H00

Vous pouvez le donner à un élève ou le déposer dans la boîte aux lettres blanche de l'école située sur la rue.

Un grand merci à vous ! L'enseignante et les élèves !



NOM/PRENOM ADRESSE téléphone	Nombres de lots	TOTAL en €	Beignets récupérés lundi ou mardi
NOM Prénom			
Adresse	X 5€		
Tél			

L'accueil Péri-scolaire FDMJC Alsace
de Niederroedern et l'association Anim&co proposent



FÉDÉRATION DES
MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
D'ALSACE

Les
dégüisements
sont les
bienvenus !

CARNIVAL des enfants

Samedi
17 février 2024
// 14h30-18h

Maison du Temps Libre
NIEDERROEDERN

14h30-15h

Petit défilé dans les rues
(sous réserve météo)

15h-18h

Boum/Mini-Disco
avec DJ Xav'

16h-17h

Rencontre avec une des
mascotte "EVENT KIDS"
et séance photo

Entrée libre

Petite restauration sur place
(café/gâteaux, beignets, crêpes...)

Attention : Les enfants doivent être accompagnés et sont sous la responsabilité des parents

Infos et inscription Péri-scolaire de Niederroedern

Aurélia Haar 06 89 72 20 63

periscolaire.niederroedern@fdmjc-alsace.fr

 carnavalesenfants



AMICALE DE SELTZ ET ENVIRONS

COLLECTES 2024

MLC à Seltz

16 h 30 - 20 h 00

lundi 11 mars
 lundi 13 mai
 lundi 15 juillet
 lundi 5 août
 lundi 7 octobre
 lundi 9 décembre



Nouveau à Niederroedern !

Patricia Drion est heureuse de vous accueillir dans son nouveau magasin au 8b, rue de la gare à Niederroedern :

« Un moment de bien-être ».

Elle vous conseillera sur les bienfaits des bijoux magnétiques, de l'aloë vera, et vous propose une large gamme de savons, de shampoings solides, de pantalons de yoga, d'accessoires et de petits cadeaux pour faire plaisir à vos proches.

Elle vous propose également de petits travaux de couture : ourlet et retouches en tout genre.

Le magasin est ouvert le jeudi et le vendredi de 9h à 11h et de 16h à 18h, ainsi que le samedi en continu de 8 h à 14 h !

Les crocheteuses et les tricoteuses du Dorffescht se retrouveront à nouveau prochainement pour confectionner divers articles afin de soutenir des associations.

Elles sont à la recherche de laine et de fils en coton.

A déposer au 8b rue de la Gare ou en mairie. Merci pour votre soutien.

Mes chers concitoyens,

J'espère que vous avez tous entamé cette année 2024 de façon sereine et surtout en pleine santé.

Du côté de la mairie, nous avons dû faire face à un prompt changement concernant la collecte des Ordures ménagères et donc j'ai pu me renseigner auprès du SMICTOM Nord Alsace pour pouvoir répondre aux questions les plus fréquentes posées en mairie.

Je vous propose donc une Foire aux questions pour vous éclaircir sur certains points sur ces changements décidés en fin d'année 2023 par le comité du SMICTOM.

Je n'ai pas eu de bio-seau ?

Vous pouvez venir en mairie en récupérer un, aux horaires d'ouverture. Nous avons constitué un stock à la mairie de Niederroedern.

Quels seront les tarifs de la redevance ?

La part fixe s'élève à 152 € par an et par foyer. La part variable est à 0,42 €/kg.

Puis-je sortir mon bac à chaque collecte ?

L'utilisateur peut présenter son bac d'ordures ménagères à chaque collecte tous les 15 jours. Cependant, le poids minimal pouvant être pesé par l'appareil du camion est de 5 kg. Le bac est d'office facturé pour un contenu de 5 kg. Je vous recommande donc de sortir votre bac quand il est plein pour être sûr de dépasser les 5 kg.

Est-ce que les bacs d'ordures ménagères seront changés ?

Les bacs actuels étant déjà équipés de puces, ils n'auront pas besoin d'être remplacés.

Y aura-t-il un cadenas pour les bacs OMR suite au passage au poids ?

Les usagers souhaitant se doter d'un verrou auront la possibilité de le faire, en remplissant et en déposant le formulaire ci-joint dans ce bulletin. Avec mon conseil municipal, nous avons décidé de subventionner la pose du cadenas qui doit être faite par un professionnel et nous avons négocié un tarif. Nous sommes contraints de vous demander une participation de 20 €, le reste étant pris en charge par la commune de Niederroedern. Attention nous sommes limités dans le temps et le délai de livraison est assez long...

Y aura-t-il un moyen de contrôler la pesée et la production de déchets réalisée par foyer ?

Un accès à votre compte personnel via un mot de passe vous permettra de visualiser les dates de sortie de votre bac ainsi que le poids enregistré lors de chaque vidage sur le site internet du Smictom Nord Alsace.

Quel est le bon geste de tri à adopter ?

Tous les déchets alimentaires : les épluchures, restes de repas, viande, poisson, pain, produits laitiers pourront être déposés dans la borne. Il sera obligatoire de les mettre au préalable dans des **sacs en papier kraft**.

Les erreurs à éviter : les déchets de tontes et autres déchets verts, les emballages, les couches et articles d'hygiène, les cendres, la litière et les huiles n'ont pas leur place dans la borne.

Les déchets verts peuvent être apportés à la déchèterie, les emballages vont dans le bac de tri mais **les articles d'hygiène et les couches restent dans le bac brun**.

Où se procurer des sacs en papier kraft ?

Des sacs supplémentaires pourront être demandés **gratuitement**, une fois par an, à l'accueil du **SMICTOM** ou en déchèterie.

Comment seront collectés ces déchets ?

Les déchets alimentaires déposés dans les bornes seront collectés **deux fois par semaine (le mardi et le vendredi)**.

Que deviendront ces déchets alimentaires ?

Ils seront **valorisés en biogaz** par méthanisation.

Que restera-t-il dans ma poubelle brune ?

Les déchets alimentaires représentaient 30 à 40 % des ordures ménagères résiduelles. Avec le nouveau geste de tri, le bac brun sera considérablement allégé : ne resteront que quelques déchets dans nos bacs d'ordures ménagères tels que les articles d'hygiène et de couches, essuie-tout, mouchoirs, nappes et serviettes en papier, litière, poussières ou encore les objets en plastiques non recyclables.



Autre information : Avec mon conseil municipal, nous avons décidé de déplacer la borne de collecte biodéchets située au niveau du parking de covoiturage pour la mettre près des emplacements spécial verre, rue du stade, **à partir du 5 février 2024**. En effet, nous avons constaté que trop de personnes extérieures à notre village déposent leurs biodéchets et ternissent l'image de notre entrée de village. La demande d'un collecteur supplémentaire est en cours pour pallier ce manque.

En espérant avoir répondu à l'ensemble de vos questions, je reste à votre écoute.

Votre maire Denis DRION



Si vous voyez ce chat : HERCULE, veuillez téléphoner à Mme FRANK Cornelia au 09.71.06.98.15.

Regardez dans votre garage ou grange.
Récompense de 100 €.

INFORMATIONS COMMUNALES :



KIT BIO DECHETS : les personnes qui n'ont pas reçu leur kit bio déchets peuvent s'adresser à la mairie aux heures d'ouverture pour le récupérer.

En février à Niederroedern :

Vendredi 16 février à 19h00 : MARCHÉ MEDITATIVE : œcuménique, entrée dans le temps du carême. Rendez-vous à l'église.

Samedi 17 février à 14h30 : CARNAVAL DES ENFANTS ET DEFILÉ. Flyer à l'intérieur.